



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan famille pour les soldats

Question au Gouvernement n° 1340

Texte de la question

PLAN FAMILLE POUR LES SOLDATS

M. le président. La parole est à M. Jacques Marilossian, pour le groupe La République en marche.

M. Jacques Marilossian. Madame la ministre des armées, « *inter arma silent leges* » est la maxime célèbre de Cicéron que M. le Premier ministre a citée, le vendredi 19 octobre, devant les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale, pour évoquer les liens entre armée et justice : vous l'avez compris, « en temps de guerre, les lois sont muettes ». Dans le même esprit, permettez-moi d'attirer votre attention sur un sujet important. Je ne suis pas Cicéron, mais j'ai envie de vous dire « *inter arma cave familiam* » : vous l'avez compris, « en temps de guerre, veille sur ta famille ».

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, la remontée en puissance de nos armées est devenue une priorité.

M. Patrick Hetzel. Qu'en pense M. Le Drian ?

M. Jacques Marilossian. Pour défendre la France, protéger nos vies et celle de nos soldats, elles ont besoin de reconnaissance, à la fois dans leur engagement et dans leur vie quotidienne. Je vous livre un cas d'école, issu de ma circonscription : pour une capitaine de gendarmerie, comment trouver une place en crèche pour son bébé à proximité de son domicile ou de son lieu de travail ? Nos militaires ne sont pas prioritaires.

Le plan famille pour nos armées, lancé voici un an, vise, sur la période 2018-2022, à accompagner les familles des militaires et améliorer leurs conditions de vie. Il comprend plusieurs axes : mieux prendre en compte les absences opérationnelles, faciliter l'intégration des familles dans la communauté militaire, mieux vivre la mobilité, améliorer les conditions de logement familial, favoriser l'accession à la propriété, faciliter l'accès des familles à l'accompagnement social, améliorer les conditions d'hébergement des célibataires et des célibataires géographiques.

Madame la ministre, pouvez-vous dresser un bilan du plan famille ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Monsieur le député, au cours de mes rencontres et de mes déplacements, j'ai acquis la conviction qu'il n'y avait pas de soldats forts sans familles heureuses. C'est pourquoi, il y a un an, j'ai lancé un plan famille sans attendre la loi de programmation militaire (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM*), avec pour objectif d'améliorer concrètement et rapidement la vie quotidienne de nos soldats, de nos militaires, de nos civils et de leurs familles.

À l'heure du premier bilan, les résultats sont là : 70 % des mesures du plan ont été lancées ou mises en œuvre. Je voudrais m'arrêter sur l'une d'entre elles, très emblématique : la notification au moins cinq mois à l'avance des avis de mutation. Nous avons atteint notre objectif, puisque plus de 70 % des avis de mutation ont été notifiés dans les délais. (Mêmes mouvements.)

Nous avons également créé 200 places de crèche supplémentaires et, surtout, couvert en Wi-Fi gratuit 100 000 lits ou lieux de convivialité – cette mesure était très attendue, car elle améliore le quotidien de chacun. (Mêmes mouvements.)

Ce plan famille connaîtra des développements, puisque la loi de programmation militaire en assure le financement, à hauteur de 530 millions d'euros. De nouvelles étapes vont être franchies très rapidement : dès le 1er janvier prochain, grâce à la convention signée avec la SNCF, les familles de nos militaires pourront voyager avec des réductions atteignant 30 % sur les grandes lignes, même en l'absence du militaire, ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant.

Il fallait agir et le faire rapidement, car il n'y a pas de soldats forts sans familles heureuses ; or, lorsque l'on recrute un soldat, c'est une famille qui s'engage ! Je suis fière de pouvoir dire que mon action au quotidien est guidée par l'humain d'abord ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Marilossian](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1340

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er novembre 2018](#)